



HAL
open science

La relation migration-développement au prisme des localités : rétrospective d'une tension continue entre politisation et dépolitisation au Mali

Stéphanie Lima

► To cite this version:

Stéphanie Lima. La relation migration-développement au prisme des localités : rétrospective d'une tension continue entre politisation et dépolitisation au Mali. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2024, Migrations et développement.Enjeux politiques, 40 (1), pp.65-89. <10.4000/remi.25344>. <hal-04590630>

HAL Id: hal-04590630

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-04590630v1>

Submitted on 28 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

La relation migration-développement au prisme des localités : rétrospective d'une tension continue entre politisation et dépolitisation au Mali

Stéphanie Lima¹

Dès les années 1960, alors que s'opère le renversement des circulations migratoires à l'échelle de la planète (Simon, 2008), la mise en lien entre migration internationale et développement prend sa source dans une simplification, selon laquelle la pauvreté serait une cause déterminante du projet migratoire (Kayser, 1977). Soutenir le développement des espaces d'origine devrait permettre aux candidats à l'exil de rester, alors que toutes les études montrent que la pauvreté n'est pas un motif isolé de départ et que le développement lui-même peut favoriser de nouvelles migrations (de Haas, 2015 ; Gubert, 2019). Au début des années 2000, alors que les dynamiques transnationales sont scrutées à la fois sur le plan sécuritaire et en termes de réduction des inégalités, les remises financières des diasporas sont placées au centre de l'attention mondiale (Monsutti, 2008). Ces montants faramineux, visibilisés par l'usage de canaux plus formels, attirent les convoitises et sont désignés comme instruments pour lutter contre la pauvreté. Mais cette unité de vue à tous les niveaux de gouvernance ne peut cacher cette contradiction sans cesse réactualisée : « réduire les risques que les flux migratoires occasionnent pour les personnes en mouvement comme pour les États tout en soutenant les effets positifs des migrations internationales sur le développement des pays du Sud » (Monsutti, 2008 : 24). Ce mythe devenu mondial alimente une dépolitisation, de plus en plus diffuse, usant de toutes les ficelles pour faire advenir une « gestion des migrations » au prétendu service du développement (Pécoud, 2014 et 2017).

Terme forgé par l'Occident au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le « développement » s'ancre dans un système de croyances façonnées à l'aune de la modernité, du capitalisme et de la colonialité du pouvoir (Rist, 1996 ; Latouche, 1998 ; Le Petitcorps et Desille, 2020). S'il est admis que les migrations sont vectrices de transformations sociales et participent de la réalisation de soi, des dimensions restent moins documentées, comme celle de la manière dont les individus en migration conçoivent l'idée de développement, selon quelle articulation entre engagement individuel et dynamique collective, quelle

¹ Géographe, maîtresse de conférences, INU Champollion, Université Toulouse - Jean Jaurès, CNRS, LISST, Toulouse, France ; stephanie.lima@univ-jfc.fr

temporalité et à quelles échelles spatiales. Alors que l'étiquette « acteurs du développement » a été accolée aux travailleurs migrants d'hier, puis a fortiori aux diasporas mondialisées contemporaines, par des institutions de plus en plus nombreuses, aux intérêts parfois pragmatiques, parfois idéologiques, il sera question de comprendre comment les individus concernés, neutralisent ou politisent cette désignation, selon leurs spatialités, transformées dans le temps long par l'expérience migratoire.

Dans les années 2010, la tension entre politisation et dépolitisation de la relation migration-développement se complexifie avec la promotion de politiques migratoires nationales dans les pays dits « de départ ». En réaction aux injonctions de bonne gouvernance des migrations, les États concernés sont tenus de déployer des politiques publiques favorisant les investissements de leurs ressortissants dans leur région d'origine. Tandis qu'un effet de rattrapage peut se lire pour ces États, se réclamant d'une lecture apolitique de la relation migration-développement, se poursuivent des expérimentations au long cours dans les localités villageoises, initiées par des collectifs de migrants, loin d'être neutres en termes politiques (Bakewell, 2008). La politisation-dépolitisation de la relation migration-développement se décline à toutes les échelles spatiales, dans un jeu mouvant où les acteurs-migrants et les acteurs territoriaux (État, élus locaux, en particulier) trouvent dans cette mise en lien une source de légitimité à géométrie variable (Leclerc-Olive, 2006).

Consacrée à une étude de cas dans une perspective diachronique, cette contribution revisite la relation migration-développement au prisme des espaces locaux, depuis la région de Kayes au Mali. Ni réceptacles isolés, ni cadres neutres, les villages prennent part à la relation migration-développement de manière structurelle, par les pratiques d'individus dont les spatialités sont traversées à la fois par un désir d'ancrage et des velléités de mobilité. Ces « espaces-réseaux », ou « villages transnationaux » (Lacroix, 2021) se sont ouverts au monde et cherchent encore un équilibre entre des forces contraires.

Partant de l'échelle locale, ce texte relate la construction de la relation migration-développement par des pratiques originales, banalisées après coup. Ce texte interroge spécifiquement la manière dont la relation migration-développement participe à façonner, par les acteurs qu'elle met en lien, des « espaces-réseaux » fragiles et inachevés. Il montrera comment parfois ceux-ci se renforcent du fait d'une territorialisation par le bas, et d'autres fois comment ils s'affaiblissent, pris dans une déterritorialisation, au gré des réformes territoriales menées par les États d'origine. Comment, dans ces localités, la relation migration-développement révèle autant qu'elle brouille les jeux de pouvoir, un pouvoir qui circule et qui se joue des lieux, bien loin d'une dépolitisation qui semblerait imposée par le haut ? Dans ces « localités » singulières, quels sont les apports d'un regard diachronique sur les formes évolutives de cette relation et sur les dynamiques de politisation et de dépolitisation aux échelles locale et nationale ?

Cette proposition mobilisant l'approche de la géographie sociale et politique revisite le *nexus* migration-développement à l'aune de la « localité », prisme empirique, où « la mondialisation articule plusieurs formes de mobilités et d'interconnexions, ce qui génère des lieux traversés par des dynamiques multiples et complexes » (Appadurai, 2001). La première partie revient tout d'abord sur

la genèse des réseaux migratoires dans la région de Kayes. Le tissu social en archipel de ces sociétés sahéliennes a imprimé sa marque sur les relations des émigrés à leur espace d'origine, façonnant un système migratoire dans lequel la relation migration-développement va trouver un terreau propice. La deuxième partie, consacrée au mouvement associatif villageois des années 1980-1990, montre comment les acteurs-migrants tout en partageant la croyance d'un développement nourri par leurs investissements collectifs ont contribué à dépolitiser cette relation. Enfin, la troisième partie s'intéresse aux formes et aux échelles de cette dynamique de politisation-dépolitisation contemporaine de la relation migration-développement, dans la mesure où le jeu d'acteurs s'est complexifié, dans un contexte mondial à la fois surplombant et réactualisant les alliances et les stratégies des acteurs-migrants.

Encadré 1 : Méthodologie

Ce texte puise sa matière dans une longue temporalité, mêlant sources directes (entretiens) et indirectes (revue de la littérature). Il s'appuie principalement sur des recherches menées au Mali, dans la région de Kayes, depuis une vingtaine d'années, dans le cadre d'un terrain doctoral (Lima, 2003) puis postdoctoral (Lima, 2015) ainsi qu'un projet de recherche collectif plus récent (Feldman *et al.*, 2020). La majorité des entretiens réalisés au cours de ces enquêtes ont eu lieu à la fois dans les villages d'origine des acteurs-migrants et dans leurs foyers de résidence en région parisienne. En cela, il s'agit d'une enquête multisituée entre le Mali et la France, des acteurs-migrants et des associations ayant fait l'objet d'un suivi régulier (observations de réunions, entretiens individuels et collectifs) entre ces deux espaces. Les profils majoritaires étaient composés de responsables associatifs, de migrants de retour et d'élus locaux. Ce croisement entre données anciennes et données plus récentes permet de revisiter la question de la relation migration-développement, car depuis une vingtaine d'années ce sont globalement les mêmes acteurs qui participent, dans la région de Kayes, à cette dynamique, se désignant eux-mêmes comme une génération « sacrifiée » au nom du développement. Cet article offre une relecture actualisée par la prise en compte d'une tension de plus en plus manifeste entre niveau local et niveau national, dans un contexte de crise multidimensionnelle au Mali. Le projet NIMIK², réalisé en 2018-2019, a particulièrement permis de déployer une enquête multiscalair (Kayes, Bamako, région parisienne). L'étude s'est déroulée à la fois dans les communes de la région de Kayes et dans les lieux de destination des migrants, principalement en région parisienne, où le tissu associatif des ressortissants maliens est particulièrement structuré et actif. La ville de Bamako a aussi été un lieu d'enquête, car des structures associatives d'envergure nationale représentatives de la diaspora y jouent un rôle de relais et tiennent une place importante dans le débat en cours sur la politique migratoire définie par l'État malien. Une méthodologie qualitative relevant du champ de la géographie sociale et de la géographie politique a donc été privilégiée (pratiques, discours et représentations des acteurs) tout au long de ces années.

² L'enquête a été réalisée en équipe avec Hawa Coulibaly (post-doctorante, LISST) et Soumaïla Berthé (doctorant, LMI MaCoTer).

De la colonisation aux indépendances, des réseaux migratoires à l'épreuve de la fermeture des frontières au Sahel

L'agencement sociospatial singulier de la relation entre migrations ouest-africaines et développement s'inscrit dans des systèmes migratoires historiques, façonnés par des dynamiques de peuplement originelles, puis remaniés par des pratiques circulatoires sous contraintes dans le cadre de l'Afrique-Occidentale française (AOF) (Raynaut, 1997 ; Gary-Tounkara, 2023). La force des spatialités réticulaires dans cette région, c'est-à-dire le rôle des configurations discontinues en termes de liens sociaux et de relations de pouvoir, façonne une tension entre niveau local et niveau national. La politisation-dépolitisation de la relation migration-développement, depuis l'indépendance, s'appuie sur une méfiance entre État et villageois-migrants, au gré des contextes, dans un jeu antagoniste, où chacun cherche sa légitimité, tantôt politisant la migration, tantôt dépolitisant le développement.

Circulations, migrations forcées et nouvelles figures de travailleurs-migrants

Au Sahel, les empires précoloniaux ont structuré un espace social et politique configuré par la réticularité³, mêlant sédentarité et circulation, le pouvoir sur les hommes et les femmes prenant appui sur les liens davantage que sur les lieux. Dans ces espaces au peuplement discontinu, mondes marchands et mondes paysans se sont enchâssés les uns dans les autres (Retraillé, 2011 ; OCDE-CSAO, 2014) et une géographie relationnelle tissée par des réseaux familiaux et des alliances politiques s'est déployée. Les communautés y sont mobiles à l'échelle de vastes terroirs, en fonction des ressources en eau disponibles et des menaces exogènes (dont les razzias). Tout au long de l'époque précoloniale, et plus particulièrement après la chute de l'empire du Mali au XV^e siècle, la haute et moyenne vallée du fleuve Sénégal se caractérisent par d'importants mouvements de populations. Les travaux de Pollet et Winter (1971) ont mis en avant la mobilité des Soninké, groupe majoritaire dans cet espace⁴, réputé pour ses pratiques d'échanges. À charge pour le pouvoir en place de conserver, malgré les distances parcourues par les individus, le contrôle sur ces mobilités et les ressources générées. Ce système d'allégeance à l'autorité locale peut encore se lire dans les spatialités contemporaines des migrants internationaux originaires de cette région.

Synonymes de prospérité, ces circulations étaient valorisées, tout en étant contrôlées, participant de la puissance des royaumes précoloniaux (à l'image du royaume du Ghana, l'un des plus célèbres de la région). Bien des épopées orales ont relaté les exploits de ces bâtisseurs, marquant durablement les imaginaires de ces sociétés. À la fin du XVIII^e siècle, la conquête puis la domination coloniale ont entraîné de profondes ruptures dans ces pratiques. De nouvelles formes

3 La réticularité désigne des relations sociales organisées en réseau, c'est-à-dire en espaces discontinus : « Dans le réseau, la société se définit par les liens qui associent ses membres, de lieu en lieu, là où se réalisent les jonctions entre les routes. Le réseau efface la notion même de limite. » (OCDE-CSAO, 2014 : 20)

4 Aujourd'hui cette population est partagée entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie.

de circulations migratoires ont été imposées par l'administration coloniale française dans les limites du territoire de l'AOF. Loin de l'idée reçue selon laquelle les migrations sahéliennes contemporaines résulteraient uniquement de la pauvreté et de la violence instaurée par la tutelle coloniale, elles s'inscrivent aussi en continuité de pratiques migratoires saisonnières qui participaient à la richesse de ces sociétés (Manchuelle, 2004).

Alors que l'entreprise coloniale⁵ produit des territoires locaux de plus en plus délimités et s'institutionnalise avec la création des cantons et des cercles, des recompositions mobilitaires se font jour à tous les niveaux. D'abord, au niveau local, avec des mobilités de peuplement suscitées par la « libération » des esclaves (Keita, 1972 ; Lavigne-Delville, 1994). Puis des mobilités régionales contraintes liées aux travaux forcés⁶, par exemple pour la construction du chemin de fer de Dakar à Bamako (1880-1905). Au niveau du territoire de l'AOF, avec le déploiement de migrations saisonnières agricoles, vers les plantations du littoral (actuelle Côte d'Ivoire).

Dans ce nouveau système territorial animé par la puissance coloniale, la vallée du fleuve Sénégal va rapidement devenir marginalisée au niveau économique. Le tandem « chemin de fer-bassin arachidier » dans les terres du Sénégal oriental (Copans, 1980) met à mal l'activité tandis qu'à l'intérieur du Soudan (actuel Mali), l'aménagement du périmètre irrigué de l'Office du Niger polarise des flux de travailleurs venus de toute la zone. Les courants d'échanges qui sillonnaient la vallée du Sénégal disparaissent, paralysant les efforts de développement et poussant les populations à alimenter les migrations saisonnières agricoles (Kane et Lericollais, 1975). Ces migrations s'orientent vers plusieurs territoires, depuis la Sénégalie (arachide), la Côte d'Ivoire (cacao) jusqu'au Congo⁷ (plantations agricoles). Habités à circuler dans un espace de plus en plus ouvert et bénéficiant de la libéralisation de la circulation des personnes au sein de l'AOF depuis 1946⁸, les Sénégalais et les Soudanais, ont acquis une conscience fédérale et « tout se passe comme si ces travailleurs, conscients de la remise en cause de l'espace fédéral par la montée des nationalismes au sein de l'Afrique, résistaient à la territorialisation de leur champ migratoire » (Gary-Toukara, 2009 : 20).

Au-delà du « navétanat »⁹, mobilité la plus connue et la plus représentée quantitativement parmi les migrations temporaires agricoles, plusieurs figures de migrants-travailleurs se dessinent dans un paysage économique et social en mutation dans les dernières décennies de la colonisation, comme celle du laptot (navigation fluviale, puis maritime), du docker ou encore du tirailleur démobilisé, voire du diamantaire (Bredeloup, 2007). Qu'ils soient paysans, marins ou soldats, les migrants de la haute vallée du Sénégal ont tissé au fil des années

5 La construction du fort de Médine en 1855 (dans l'actuelle région de Kayes, Mali) acte le passage à la conquête militaire, dont les premières années sont marquées par la résistance des combattants d'El Hadj Omar Tall entre 1857 et 1860.

6 Jusqu'en 1946, le code de l'indigénat encadre les migrations de travail forcé dans le territoire de l'AOF.

7 À la fois le Congo-Brazzaville et le Congo-Kinshasa, territoires caractérisés par de très faibles densités de population à cette période.

8 En 1946, grâce à la suppression du travail forcé, de l'indigénat et du laissez-passer, les travailleurs peuvent circuler librement entre les différents territoires de l'AOF.

9 Le terme « navétanat » vient du mot wolof « *nawett* », signifiant saison des pluies.

des réseaux historiques et sociaux leur permettant de saisir des opportunités économiques, synonymes d'enrichissement, dans une société où l'accumulation de richesses permet de maintenir un rang social élevé et d'exercer une influence dans sa localité d'origine, au-delà du paiement nécessaire de l'impôt imposé par l'administration coloniale. Comme le souligne Manchuelle (2004 : 327-328) : « Les migrations précoloniales, les liens avec le commerce français, les réseaux religieux, les alliances familiales, etc., permettaient aux Soninké d'être informés des opportunités de travail bien rémunéré existant à l'étranger avant les autres groupes et constituaient donc une cause intrinsèque de la migration. »

Peu à peu, l'orientation géographique de ces migrations se reconfigure, les centres urbains deviennent des destinations privilégiées, d'abord ceux du littoral atlantique, Dakar en tête, puis les villes portuaires et industrielles de la métropole coloniale. À la veille des indépendances, la figure du migrant-travailleur s'impose et les paysans Soninké gagnent les rives de la Seine, ses usines et ses foyers d'immigrés.

L'espace migratoire de la vallée du fleuve à l'épreuve des territoires nationaux

Les réseaux migratoires constitués pendant la période coloniale dans la région de Kayes et les régions voisines de Bakel (Sénégal) et Sélibaby (Mauritanie) vont permettre aux hommes de ces villages de se diriger vers la France au lendemain des indépendances, même si le Sénégal et la Côte d'Ivoire restent des destinations majoritaires, fortes de l'ancrage des réseaux familiaux. Cependant, la rupture de la fédération du Mali¹⁰ en 1962 et la fermeture de la frontière sénégal-malienne a pour effet d'isoler la région de Kayes et d'entraver les mouvements de travailleurs vers le bassin arachidier (Sénégal). Dès lors, les migrations vers la France prennent le relais, car le besoin de main-d'œuvre de l'économie est au plus fort et l'ouverture des frontières à l'immigration est favorisée¹¹. De leur côté, les États concernés ne voient pas d'un bon œil les départs de leurs ressortissants, les taxant de « traîtres », assimilant leur migration à une « fuite » alors que le grand chantier de la construction nationale et du développement est ouvert et compte sur ses forces vives, surtout dans le cas du Mali où Modibo Keita, père de l'indépendance, a choisi la voie du socialisme.

Si les postures des États nouvellement indépendants peuvent diverger sur la question migratoire, avec un jeu ambivalent entre rejet de façade et acceptation implicite, les populations rurales, dont le sentiment d'appartenance nationale est encore neuf, répondent favorablement aux appels à recrutement, car le maintien du système migratoire est au cœur de leurs préoccupations. Dans ces régions devenues périphériques au sein de leur territoire national respectif, la migration est une condition d'équilibre social et économique, alors que les autorités se

10 La fédération du Mali a été créée en janvier 1959, à l'initiative de Léopold Sédar Senghor et Modibo Keita. Elle regroupe le Sénégal, le Soudan, la Haute-Volta et le Dahomey, mais ces deux derniers pays s'en retirent en mars de la même année. À l'indépendance, le 20 juin 1960, des dissensions politiques entre leaders sénégalais et soudanais conduisent à l'éclatement de la fédération. Le Sénégal proclame son indépendance le 20 août et le Mali (ex-Soudan) le 22 septembre.

11 En 1963 et 1964, la France signe avec le Mali, la Mauritanie et le Sénégal des accords permettant aux travailleurs immigrés originaires de ces trois pays d'entrer librement sur son territoire, sans visa.

tournent vers leur région « utile »¹², comme le delta intérieur du Niger pour le Mali (Raynaut, 1997). C'est donc sans penser de prime abord au « développement » de leur localité d'origine que les émigrés de la haute vallée du Sénégal vont chercher à maintenir leurs réseaux migratoires, qu'il s'agisse des plus établis dans le continent (Côte d'Ivoire, Centrafrique, Gabon, Congo) ou des plus récents vers la France, afin de faire perdurer des conditions d'existence dignes pour leurs familles. La coexistence de ces deux systèmes migratoires, l'un intra-africain, l'autre franco-européen, va permettre de traverser bien des crises, de différentes natures (sécheresses, désordres politiques) jusqu'à la fermeture des frontières de la France et l'instauration des visas en 1974.

Entre 1960 et 1974, la France est une destination accessible, offrant des perspectives d'emploi rémunéré. « Faire la France » mobilise les cadets sociaux¹³ cherchant à échapper durant quelques années au travail des champs et à acquérir du numéraire. Dans cette configuration la migration n'est pas définitive, elle constitue une étape dans une trajectoire de vie, permettant de passer d'un statut à l'autre, de se marier et de revenir au village auréolé du prestige de l'aventure migratoire, ainsi que le relate Manchuelle (2004 : 307) :

« Le plus grand désir des migrants restait celui de devenir des notables du village et ils n'avaient pas l'intention de remettre en question la société traditionnelle. Grâce à la migration, un jeune homme pouvait s'émanciper de la société traditionnelle en vivant à l'étranger, financièrement indépendant, mais ses ressources financières lui permettaient également d'accroître petit à petit son influence au sein de sa société d'origine. Lorsqu'il se faisait vieux, il retournait dans son village où il devenait à son tour un aîné respecté. »

Il s'agit principalement d'hommes seuls, célibataires ou déjà mariés, en âge de travailler¹⁴. Au-delà des obligations familiales et sociales, la capacité d'épargne est surtout mobilisée pour soi, cette migration relève donc d'une circulation au cours de laquelle le migrant construit finalement son retour au village (Adams, 1977), bien loin de penser au « développement » de ce dernier.

Ce modèle migratoire, fondé sur l'épargne et le retour, qualifié par Quiminal (2005) de système « terre-argent », a des effets conséquents dans les villages vers lesquels les transferts monétaires et matériels affluent et accompagnent les allées et venues des migrants. L'argent devient un moyen de promotion individuelle et la pratique migratoire bouleverse à la fois les activités productrices et l'organisation sociale locales. Jusqu'au milieu des années 1970, une certaine prospérité gagne ces localités, alors que l'État malien y investit très peu. La rupture se produit avec la conjonction de deux événements, d'une part l'instauration du visa en France pour les travailleurs immigrés, en réaction à la première crise du pétrole en 1974, et les cycles de sécheresse au Sahel, d'autre part. Pour

12 Cette expression fait référence à l'héritage de la géographie coloniale désignant des vocations agricoles, l'espace est catégorisé selon une classification fonctionnelle privilégiant les activités sédentaires.

13 Les cadets sociaux désignent les catégories sociales dominées, en particulier les jeunes et les femmes, par opposition aux aînés sociaux dont l'autorité repose sur l'âge, la position dans la lignée et la possession de ressources symboliques et matérielles.

14 Kane et Lericollais (1975) estiment que le nombre de travailleurs immigrés en France originaires d'Afrique noire est de l'ordre de 60 à 70 000 personnes, dont 40 à 50 000 Soninké et 10 000 Toucouleur.

ces émigrés, « piégés » dans leur circulation, l'enjeu est dès lors de construire une alternative, d'imaginer un autre rapport au village et aussi à l'État d'origine.

Cette première période s'achève avec l'amorce d'une dualité dans la relation migration-développement qui n'aura de cesse de se renforcer. Alors que le jeune État indépendant du Mali politise les migrations, les migrants quant à eux dépolitisent le développement. Depuis le coup d'État de 1968, plaçant à la tête du pays le général Moussa Traoré, se joue un jeu de plus en plus ambigu : face à un État autoritaire dont les velléités de contrôle pénalisent les projets des migrants, ces derniers tirent leur légitimité de la sphère locale, soucieux des hiérarchies et des alliances en place, tentant de ne pas céder à la politisation de leur engagement.

Le mouvement associatif villageois et la politisation silencieuse de la relation migration-développement

Les sécheresses aiguës des années 1970-1980 provoquent une mobilisation massive des émigrés de la vallée du fleuve Sénégal. Alors que la mise en œuvre des Plans d'ajustements structurels (PAS) imposés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale plongent le Mali dans un marasme économique chronique, l'argent des émigrés prend d'autres couleurs aux yeux de l'État central, des autorités villageoises et des principaux concernés. Ceux-ci, avec un regard de plus en plus distancié, vont se situer dans un rapport de force en mouvement. Du village jusqu'à Bamako, les échelles de la politisation de la relation migration-développement se multiplient, se complexifient, tout comme les velléités de dépolitisation, portées par des acteurs aux intérêts antagonistes.

Les associations de développement : un engagement apolitique dans les localités

Habités à compter sur leurs propres forces dans leur vie en foyer, les migrants de la vallée ont puisé dans leur expérience et leur organisation, éprouvées par le passé. Le système des « caisses » de solidarité, qui remonte au « navétanat », a été transposé dans les foyers de travailleurs des grandes villes industrielles françaises (Quiminal, 1991 ; Timéra, 1996 ; Daum, 1998). Elles ont pour base l'appartenance au village et pour fonction de subvenir aux besoins de leurs membres, en cas de chômage, maladie, décès. Les cotisations mensuelles, que chaque individu se doit de payer, sous la houlette des représentants des chefs de village, sont « la marque, à la fois matérielle et symbolique de l'appartenance villageoise » (Lavigne-Delville, 1994 :132). Mais quand tombe le couperet de l'instauration des visas, avec la fermeture des frontières en France¹⁵, l'équilibre du système « terre-argent » est ébranlé. Pour ces hommes l'horizon du retour au village s'éloigne et la migration, pratique expérientielle pour soi, devient une nécessité collective. Le maintien des transferts financiers est devenu structurel, ceux qui sont déjà arrivés en France doivent rester, tout en conservant avec leur famille et leur village une relation que la distance et le temps ne sauraient émousser. Une autre circulation s'instaure et le rapport des migrants à leur pays d'origine se transforme en « continuum dynamique entre sédentarité et

15 La circulaire du 3 juillet 1974 entérine la suspension de l'immigration de travail.

nomadisme, entre individualisme et communautarisme, entre localisme, nationalisme et cosmopolitisme » (Sindjoun, 2005 : 7).

Durant cette période, le regard que les migrants portent sur leur village et sur l'État malien change irrémédiablement et se politise malgré eux. Tout ce qui manque leur saute aux yeux, en particulier les infrastructures publiques essentielles. Une vingtaine d'années après les indépendances, les migrants se demandent : où est l'État, qu'a-t-il réalisé pour les villages ? Fixés désormais en France, accédant au salariat ouvrier, suivant des cours du soir et se mêlant aux mouvements syndicaux pour certains, un constat se dégage et les critiques fusent : l'État est absent, leurs villages sont oubliés. Alors, qui d'autre qu'eux pour éviter disette et maladies, pour construire des puits et des écoles, bref pour éviter que les villages se dépeuplent ? Sans être formalisée, l'interpellation de l'État malien s'exprime indirectement par la multiplication de projets s'adressant à la communauté villageoise, bien au-delà du soutien familial habituel.

Les caisses de solidarité dans les foyers en région parisienne sont immédiatement réactivées et les premiers contours de projets collectifs à destination du village voient le jour. Des châteaux d'eau sont érigés, malgré des coûts représentant plusieurs millions de francs CFA. Des coopératives agricoles sont construites, permettant de stocker des réserves de produits alimentaires. Et bien d'autres chantiers se multiplient, sans l'appui des autorités locales maliennes. Comment qualifier cette mobilisation ? Passer du soutien familial ordinaire à un engagement communautaire, bien au-delà de l'ordinaire, n'était pas à l'ordre du jour des réunions hebdomadaires des villages bis¹⁶. La nécessité de réagir collectivement face à l'urgence n'avait jamais été éprouvée à ce point. Les émigrés autant que les villageois ont été surpris de cette démonstration, entraînant une prise de conscience critique. Tandis que les émigrés et les villageois mesurent leur puissance financière, d'autres formes de mobilisation se font jour dans le pays d'accueil.

Entre 1973 et 1980, la « grande grève des foyers » mobilise largement des collectifs de migrants ouest-africains dénonçant des conditions indignes de logements. Leurs actions dans l'espace public, accompagnées et relayées par des syndicats et des partis de gauche, rendent visible auprès de l'opinion publique leur présence même en France (Gary-Toukara, 2023). À l'occasion de ces alliances entre migrants et militants, les foyers ont été identifiés comme des lieux centraux dans l'engagement des immigrés envers leur région d'origine. En 1981, la victoire du parti socialiste aux élections présidentielles débouche sur une mesure marquante pour ces collectifs, avec l'ouverture de la loi 1901 aux étrangers leur permettant de créer des associations formelles. Si les caisses villageoises informelles sont maintenues, l'engouement pour le statut associatif est immédiat. En l'espace de quelques mois, plusieurs centaines d'associations déposent leur dossier en préfecture¹⁷ et se parent de la bannière du « développement ». L'avènement des Associations villageoises de développement (AVD)

16 Le village-bis, dans l'espace d'accueil, regroupe les ressortissants issus d'un même village.

17 Pour la période 1981-2012, les économistes Chauvet, Gubert et Mesplé-Somps comptabilisent 565 associations officielles créées par les migrants, dont 68 % opérant dans la région de Kayes (Gary-Toukara, 2023).

dont la prise en main est assurée par les cadets sociaux, tandis que les chefs de village bis conservent le contrôle des caisses de solidarité, participe d'un déséquilibre que les migrants-villageois vont tenter de contenir (Daum, 1998 ; Ba, 2007). La volonté de se tenir dans le champ du développement, synonyme de transformation sociale et de recomposition des liens et des espaces, est contrebalancée par un renforcement de la fidélité au village et à ses hiérarchies sociales (Timéra, 1996). Cette forme de dette consentie leur permet de réaffirmer leur appartenance individuelle et collective, les premiers projets de développement sont donc tenus de ne pas faire bouger ces lignes (Quiminal, 2005).

Constituées à l'échelle du village, les AVD revendiquent immédiatement un positionnement apolitique, mettant en avant la concorde locale et entre parenthèses la critique de l'État d'origine. Dans les foyers qui accueillent les sièges sociaux de ces nouvelles AVD, les fins de semaine sont désormais dédiées aux réunions consacrées aux « projets », mobilisant de plus en plus de partenaires extérieurs, liés à la mouvance de la solidarité internationale en plein essor, attentive au devenir du Sahel « post-sécheresse ». La nature des premiers projets traduit cette perspective fonctionnelle, proche des « besoins des populations », selon l'expression consacrée par le milieu développementaliste. Puits, châteaux d'eau, écoles et centres de santé succèdent aux mosquées, transforment les paysages des villages, créent de nouvelles centralités et bousculent les relations entre émigrés, villageois et État.

De nouvelles territorialités par le développement pour s'affranchir du politique

Comme l'a montré Sayad (1999), l'engagement associatif des migrants s'inscrit dans un espace relationnel sous tension, aussi bien au niveau local que national. Au-delà des déterminants conjoncturels qui expliquent en partie la volonté des ressortissants de la région de Kayes de changer les conditions de vie des populations, il est aussi question pour eux de maintenir une place au village, malgré l'absence prolongée. Quiminal (1991 : 148) explicite les alternatives se présentant à eux :

« Trois systèmes de représentation s'offrent aujourd'hui à l'immigré soninké autour duquel s'organisent fondamentalement trois tendances, trois options : fidélité au système qui l'a formé, adhésion au système d'accueil, espoir d'opérer entre les deux espaces de référence un syncretisme collectif favorable. Cette troisième option est récente, elle est l'effet d'un séjour long. »

Face à une adversité sociale diffuse, mêlant admiration et jalousie, ressentie par les migrants à la fois de la part de leur entourage familial et des représentants de l'administration locale, l'engagement collectif au nom du développement devient aussi une stratégie leur permettant de signifier leur allégeance à la communauté et d'en retirer une légitimité (Gonin *et al.*, 2013a).

Tenir le fil de cette dépolitisation à la fois au niveau local, en pensant au retour pour soi, et au niveau national, en esquivant la critique frontale d'un État autoritaire redoutant la puissance politique de leur engagement, s'avère un exercice d'équilibriste que les migrants-développeurs vont suivre avec opiniâtreté. Pour ce faire, ils vont tirer de leur terroir d'origine une ressource, celle des liens inter-villageois et des alliances politiques précoloniales, leur assurant une marge de

manœuvre incontestable. En changeant d'échelle, les projets des associations de migrants sursoient au risque de la politisation. Et tout en expérimentant des modes d'action puisés dans le monde de l'expertise des professionnels du développement, ils deviennent des acteurs publics incontournables, aussi bien pour les chefs de village que pour les autorités administratives locales.

Ces années sont celles de l'utopie du développement et de la dépolitisation sereine pour les migrants, au plus fort de leur engagement dans leur région d'origine¹⁸. La multiplication des Associations intervillageoises de développement (AIVD) a reconfiguré les territoires locaux, car elles ont concilié les acquis des associations villageoises (AVD), tout en rompant avec des dérives inhérentes au repli sur le terroir. D'abord, elles ont pris le relais dans le champ du développement local en se fondant sur des territoires élargis, construits sur la base de deux logiques, soit « fédérative » en correspondance avec le découpage administratif préexistant (arrondissement, cercle), soit « historique » en adéquation avec des pays précoloniaux, les *diamana*¹⁹. Ensuite, les AIVD en rompant avec l'approche par trop « localiste » des AVD, ont tenté de modifier le rapport des populations à la rente migratoire. Elles ont innové sur le plan organisationnel en ne plaçant à leur tête non plus des chefs de villages bis, issus des familles de la chefferie, mais des hommes formés et compétents pour assumer des responsabilités associatives (Lima, 2015). Parmi eux, certains ont été incités à rentrer au pays pour prendre la tête de ces associations qui se sont dédoublées avec d'une part, une base en France et d'autre part, une base dans les villages. Cette implantation locale a créé une nouvelle dynamique dans la mesure où ces leaders ont obtenu une forte reconnaissance, aussi bien des chefferies que des partenaires extérieurs.

À la fin des années 1980, la région de Kayes s'illustre avec l'existence de quatorze AIVD. Puisant leur légitimité sociale et politique dans cette configuration territoriale inédite, elles se sont substituées peu à peu aux arrondissements, à la tête desquels des administrateurs inféodés à l'État central et au parti unique étaient bien en peine de porter l'entreprise du développement.

« Nous sommes les fatigués du développement » : de l'utopie aux désillusions

Dans un contexte de fortes compressions budgétaires à Bamako, les transferts monétaires des migrants sont perçus comme une ressource nationale, et le positionnement critique de l'État vis-à-vis des expatriés, se mue en attention bienveillante, non sans une certaine dose de calcul politique pour une dictature de plus en plus en manque de légitimité à la fin des années 1980. D'un côté, l'État encourage les remises des migrants, mais ne parvient pas à soutenir leurs investissements. Les bureaux de poste manquant de liquidités, les mandats postaux sont systématiquement payés avec retard aux familles destinataires. De même, alors que les associations d'émigrés financent des infrastructures collectives, l'État est quasiment absent de ces projets et se contente de laisser-faire. Ainsi,

18 Ces années-là sont des périodes de forts investissements personnels, notamment immobiliers, réalisés dans les zones urbaines et dans les pays d'émigration, à distance des regards des familles et des villages.

19 Les *diamana*, entités précoloniales, sont des regroupements de villages dont les liens sont basés sur les dynamiques de peuplement et les alliances familiales.

malgré un positionnement qui se veut volontariste dans les discours et une reconnaissance de leur rôle dans le développement du pays, le pouvoir central ne s'engage guère dans une politique migratoire qui permettrait aux « Maliens de l'extérieur »²⁰ de trouver un appui dans les sphères de l'État (Gary-Toukara, 2010). Grâce à cette épargne collective dont les montants accumulés sont considérables, les projets d'équipement des villages vont se multiplier durant cette période. Par cet engagement sans précédent, les acteurs-migrants de la vallée ont voulu avoir foi en la véracité de cette croyance occidentale : si la migration a pour cause principale la pauvreté, le remède est le développement.

Une nouvelle manière d'être s'est dessinée pour ces individus, ni émigrés, ni immigrés, mais pleinement acteurs de leur vie transnationale et porteurs d'une territorialité nouvelle (Institut Panos, 2001 ; Portes, 1999). Cette voie de la « multiterritorialité » est analysée par Leclerc-Olive (2002 : 109) dans les termes suivants :

« Les expériences des migrants du bassin du fleuve Sénégal sont associées à des projets plus variés et plus complexes qu'on ne le croit souvent. Les actions entreprises ne relèvent pas d'une simple adaptation aux conditions imposées aux familles et les stratégies collectives mises en œuvre vont bien au-delà de la simple survie de la famille ou de la communauté villageoise. Des actions de développement sont menées qui manifestent une orientation stable, une analyse des échecs et des succès, et une évaluation de ce qu'il convient de faire pour le développement de la zone d'origine. »

L'ancrage structurel des migrations internationales dans ces localités sahéliennes a forgé des parcours individuels et des projets collectifs inédits. Ces acteurs involontaires du développement ont transformé leurs villages, les ont inscrits dans des trajectoires relationnelles multiscales, que d'aucuns identifieront a posteriori à du « développement ». Si ce terme est venu qualifier cette dynamique après coup, il a pu donner lieu à des réactions mitigées, voire désillusionnées de la part des principaux intéressés.

« Nous sommes les fatigués du développement. Nous ne sommes pas partis pour développer nos villages, mais pour aider nos familles. »

Ainsi parlait Samba Sylla, dans son bureau au GRDR²¹ à Montreuil, dans sa chambre au foyer Lorraine (Paris, 19e), dans la cour de la concession familiale de Diataya, ou encore dans le salon de sa villa neuve à Kayes. Quel que soit le lieu, cette phrase revenait systématiquement, comme une échappatoire. En écho, lui répondaient ceux qui l'entouraient, migrants de retour, migrants de passage en vacances, membres d'associations, à l'occasion d'une énième réunion, sur tel ou tel projet. Et c'est comme si le fil de cette conversation ne pouvait s'interrompre, étant donné l'intensité de cet engagement (Gubert, 2010).

Cette fatigue, malgré les réussites et la reconnaissance, peut se comprendre au regard du décalage grandissant entre l'engagement des migrants et l'absence de l'État malien à la fin des années 1980. Les transferts des migrants pallient les

20 Cette expression sera consacrée en 1992 avec la création de Haut conseil des Maliens de l'extérieur (voir infra).

21 Le Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural est une organisation non gouvernementale basée au Mali, en Mauritanie et au Sénégal depuis 1969.

dysfonctionnements des services de l'État dans les secteurs clés du quotidien, tels que la santé, l'école, l'hydraulique villageoise et jusqu'à l'état civil. Sur le terrain, des villages accueillent ces services et deviennent des pôles fonctionnels, jusqu'à concurrencer les chefs-lieux d'arrondissement dans leurs fonctions premières. La multiplication des investissements et la diffusion des équipements d'un village à l'autre dépassent l'administration, toujours hostile aux départs en migration. De leur côté, les AIVD entament une démarche réflexive sur le devenir de la rente migratoire et des perspectives pour les jeunes.

Le développement ne doit-il pas favoriser le ralentissement des départs ? Ou bien peut-il permettre de mieux former les candidats à l'exil ? Ces questions sont portées par les AIVD, soucieuses de l'avenir des jeunes : l'école et les apprentissages professionnels sont au cœur de leur projet. Au-delà, c'est aussi le désir de démocratie qui anime les leaders associatifs. Le suivi des infrastructures collectives est animé par des comités de gestion dans lesquels sont impliquées toutes les composantes de la population locale, les femmes et les jeunes adultes ont bénéficié de cours d'alphabétisation et assurent la relève. En interaction avec la chefferie villageoise, de nouvelles formes de participation à la vie locale se déploient, élargissant le champ du débat public. Ces apprentissages autour du développement permettent à une société civile villageoise de se construire. Dans cette perspective, la politisation de la relation migration-développement qui avait été mise entre parenthèses va s'inviter avec force dans la nouvelle ère qui s'ouvre pour le Mali avec la chute de la dictature et l'amorce de démocratisation en 1991.

Politisations et dépolitisations contemporaines : les associations de migrants, nouvelle forme de contre-pouvoir ?

Alors que les régimes politiques des trente premières années d'indépendance ont critiqué ouvertement l'exil des Maliens, le régime d'Alpha Oumar Konaré (1992-2002) a favorisé leurs retours et sollicité leur expérience et leur participation aux décisions politiques, jusqu'à nommer l'un d'eux conseiller spécial à la présidence sur les affaires migratoires (Soukouna, 2018). Au fil des années, les transferts matériels et immatériels opérés par les migrants, dans le cadre associatif, ont fini par leur conférer un statut de développeur, de passeur d'idées et en définitive de citoyen à part entière. La nouvelle donne politique au Mali, concrétisée par la mise en œuvre d'une réforme de décentralisation ambitieuse, rebat les cartes de la politisation-dépolitisation de la relation migration-développement. Un renversement s'observe : tandis que cette relation se politise au niveau local entre nouveaux élus et associations de migrants, l'État malien se positionne face au nouvel axiome global de la gestion et du contrôle des migrations. Dans ce jeu où les rôles et les rapports de force se recomposent, une tension politique traverse le tissu associatif des migrants de la région de Kayes, tantôt le renforçant tantôt le déstructurant, à différentes échelles.

Les associations de développement fragilisées face à la politisation des localités

Le processus national de concertation intervillageoise initié par la Mission de décentralisation²² dans les années 1994-1995 aboutit à la création de 126 nouvelles communes dans la région de Kayes²³. Sur la base de critères de découpage, les populations locales et les migrants ont dessiné les contours de ces nouveaux territoires. Ces derniers se sont greffés sur les espaces associatifs migratoires dont les leaders sont apparus comme des médiateurs incontournables entre les autorités publiques et les populations locales. Des délégations de la Mission de décentralisation se sont rendues en région parisienne, pour des visites dans les foyers où les AVD et AIVD ont été directement informées des modalités et des objectifs de cette réforme. À ce stade, la principale réaction des collectifs de migrants face aux représentants venus de Bamako s'exprimait de la sorte : « *on a fait la décentralisation avant l'État !* ». Forts de cette reconnaissance a posteriori, les associations intervillageoises ont d'abord cherché à maintenir leur territoire, non sans difficultés. Plusieurs logiques ont prévalu dont celle du respect des solidarités communautaires, chères aux représentants des autorités coutumières. Privilégiant de leur côté les critères fonctionnels, les associations ont composé pour maintenir des territoires cohérents, certaines parvenant à intégrer des villages, d'autres en perdant. Cette recomposition participe d'une disjonction entre tissu associatif et nouvelles communes que les migrants n'auront de cesse de rattraper.

À ce premier élément de fragilisation s'ajoute la perspective des premières élections communales alimentant un débat transnational intense entre villageois et communauté émigrée. Qui peut devenir maire ? Selon quelles compétences et quelle légitimité ? Que vont devenir les équipements financés et gérés par les AIVD ? L'équilibre et le partage des rôles qui avait prévalu jusqu'ici s'effritent, puisqu'il est question de confier à des élus locaux les missions et les responsabilités que les chefs de villages avaient déléguées aux associations de migrants. L'enjeu est tel qu'une rencontre spécifique est organisée à Kayes en novembre 1998 à l'initiative du Centre d'échanges et de formation pratique²⁴, intitulée « *Place et rôle des leaders associatifs, des organisations paysannes et des migrants dans la décentralisation et le développement local. À partir d'études de cas réalisées dans le cercle de Kayes* ». À l'issue d'une semaine d'échanges, un code de conduite est rédigé et proposé aux leaders associatifs pour naviguer dans les eaux troubles de la politisation de la vie locale. À la veille des municipales de 1999, le consensus est de mise ainsi que l'engagement des leaders associatifs à se tenir à distance de la politique « politicienne ». D'abord, le rôle des associations est redéfini : « *le maire doit devenir l'initiateur et les migrants doivent se placer en appui à l'action du conseil communal. C'est une nouvelle situation à créer. Les migrants ont aussi un rôle d'intermédiaire entre*

22 La Mission de décentralisation est une administration ad hoc créée en 1993, chargée de mettre en œuvre la décentralisation.

23 La région de Kayes compte au total 129 communes (126 nouvelles et trois anciennes communes).

24 Le CEFP est situé à Bakel (Sénégal) et intervient à Kayes et Sélibaby (Mauritanie). Créé par des leaders associatifs de retour dans leur pays respectif, il propose des formations sur le développement local. Les citations sont issues d'un enregistrement sur cassette retranscrit (CEFP, 1998).

l'association locale et les partenaires en France ». Ensuite, la perspective du renouvellement des champs de pouvoir interroge la légitimité des associations et de leurs leaders, très liée aux autorités villageoises : « *les associations de migrants [...] ne trouvent leur légitimité et leur force de mobilisation que dans leur "soumission" au pouvoir traditionnel [...]. La hiérarchisation sociale du village est reproduite* ».

Cependant, les leaders associatifs locaux sont immédiatement identifiés comme de potentiels candidats à la mairie. Les avantages et les inconvénients de cette perspective sont évalués tant par les villageois au Mali que par les collectifs de migrants en France. Du côté des atouts, il ressort que ces leaders sont des acteurs expérimentés et directement mobilisables pour mettre leur expérience au profit des communes. Du côté des contraintes, sont évoqués la perte de ressources humaines pour les associations et leur fragilisation économique, ainsi que le risque de politisation des projets de développement (clientélisme, corruption et division partisane). En définitive, un dispositif est préconisé pour « *assurer la fonction de contre-pouvoir du mouvement associatif, et ce, pour la bonne gestion des collectivités locales et la promotion du développement local. Si les leaders sont devenus des élus, il s'agit de rendre les associations plus fortes pour veiller à ce que les nouvelles communes gèrent le bien communal que le peuple met entre leurs mains* ». Conscients de cet équilibre fragile à construire entre tissu associatif et territoire communal, les migrants et les leaders associatifs vont essayer de tenir cet engagement alors que les partis politiques sont à la recherche de candidats et exercent une pression pour les convaincre de rejoindre leurs rangs.

Pour ce premier mandat (1999-2004), quelques listes indépendantes se constituent à l'initiative de leaders cherchant à maintenir un positionnement apolitique²⁵. Leur souci de préserver les acquis des AIVD est patent et les premiers pas des communes où ils sont élus sont probants. Dans le cercle de Kayes en particulier, ces communes s'illustrent par leur dynamisme, elles réalisent des diagnostics de territoire participatifs, conçoivent en quelques mois des plans de développement local, et réactivent les partenariats établis par les AIVD. Mieux encore, cinq d'entre elles appliquent le dispositif évoqué ci-dessus et créent une association intercommunale en 2001²⁶. Cette première tentative d'intercommunalité peut se lire comme une appropriation forte de la décentralisation par les associations issues de la migration. Très vite, cette expérimentation se diffuse dans la région de Kayes et fait même figure de modèle au niveau national (Lima, 2015). Durant cette période, le tissu associatif se recompose à deux échelles, communale et intercommunale, en mêlant des attentes, parfois complémentaires parfois divergentes. Celle des élus qui initient la création d'associations d'envergure communale, sollicitant leurs ressortissants, où qu'ils se trouvent

25 Dans la région de Kayes, les migrants de retour constituent un tiers des membres des conseillers municipaux des 129 communes à l'issue des élections communales de 2009 (Chauvet *et al.*, 2013).

26 Le Comité de pilotage des communes du Diombougou (CPCD), du nom d'un ancien pays précolonial. À sa tête, on trouve un bureau composé par les maires des cinq communes. Est à l'origine de cette initiative le maire de la commune de Maréna-Diombougou, ex-migrant et leader associatif, dans l'objectif d'assurer une continuité entre la dynamique associative et les projets communaux. Très vite, le CPCD mobilise des partenaires et obtient des financements.

en Europe et en Afrique. Entre 2000 et 2012²⁷, ceux-ci, malgré des réticences, acceptent de créer ce niveau associatif supplémentaire, car il en va de leur légitimité et du devenir de leur localité dans les territoires communaux. Ils se conforment à cette nouvelle donne territoriale et politique d'une décentralisation qu'ils appelaient de leurs vœux, mais dont ils redoutaient la dimension politique. Leur attente en retour est de se faire les relais des besoins des populations, voire d'exercer une forme de contrôle dans le processus décisionnel. La posture de contre-pouvoir qu'incarnaient les associations d'émigrés vis-à-vis de l'État central se décline donc à l'échelle locale, en tension avec les élus. Ce dialogue, fragile et hésitant, entre migrants et élus ne se limite pas au niveau local, il se structure aux autres niveaux de collectivités où les instances représentatives sont aussi à la recherche d'interlocuteurs au sein de la diaspora.

Une diaspora critique face à un État fragile, les impasses de la politisation-dépolitisation du *nexus* migration-développement

En 2009, la création de la CADERKAF²⁸, à l'échelle de la région de Kayes, marque l'aboutissement de dix années de remaniement du tissu associatif migrant depuis l'arrivée des communes dans le paysage politique malien. Cette structure fédérative devient une interlocutrice du Conseil régional de Kayes sur les questions de développement et de migration, avec une formalisation qui passe par la signature en 2011 d'un accord de coopération décentralisée tripartite entre la CADERKAF, le Conseil régional et la région Île-de-France. Au niveau national, les associations de migrants de la région de Kayes sont montrées en exemple, et des initiatives sont lancées dans d'autres régions du pays pour structurer les associations de ressortissants selon ce modèle combinant trois échelles, communale, intercommunale, régionale²⁹. Mais, dans un moment où l'État malien rencontre de fortes turbulences, depuis le coup d'État de 2012, la reconnaissance obtenue par ces associations, valorisée par les organisations non gouvernementales (ONG) et la coopération décentralisée (Vincent-Mory, 2021 ; Soukouna, 2019) est mise à mal. En outre, la relation migration-développement telle qu'elle s'est construite dans la région de Kayes est spécifique et la reproductibilité de cette configuration particulière s'avère illusoire dans d'autres régions du Mali.

De fait, l'effondrement de l'État malien alimente une crise de confiance profonde entre Bamako et la diaspora malienne (Coulibaly et Lima, 2013). Dans la région de Kayes, le tissu associatif se fragmente, l'absence de l'État et par effet d'entraînement, la fragilisation des élus locaux, renvoient les émigrés aux limites de leur engagement pour le développement. Depuis 2016 (année des dernières élections communales) émergent de nouvelles associations locales à l'initiative

27 Durant cette période, les élections communales se tiennent régulièrement en 1999, 2004 et 2009, avec des taux de participation de plus en plus soutenus. En 2009, il est de 44,6 %, contre 43 % en 2004 et 38,4 % en 1999. Ces taux sont supérieurs à ceux des élections législatives et présidentielles depuis 1992 (entre 20 et 30 %). Les élections communales prévues en 2014 ne se sont pas tenues comme prévu, du fait de la crise politique et sécuritaire au Mali. Elles ont finalement eu lieu en novembre 2016, mais pas dans l'ensemble du territoire.

28 Coordination des associations de développement des cercles de la région de Kayes en France.

29 En 2015, la CADERKAF a contribué à la mise place de la Coordination des associations de la région de Sikasso (CADERSIF) et de la région de Ségou (CADERSEF) en France.

de jeunes migrants, en rupture avec les associations communales fondées par la génération de leurs pères et avec les élus locaux, assimilés à des notables moins enclins à la critique de l'État et de sa politique migratoire. Loin d'être contenue dans le giron des localités, cette tension se nourrit au niveau national entre l'État et la diaspora, dans un contexte de crise politique et sécuritaire sans précédent au Sahel et de renforcement de l'externalisation des frontières de l'Union européenne, depuis le sommet de La Valette en 2015 (Boyer *et al.*, 2022).

Mais revenons un peu en arrière. En 1993, la création du Haut conseil des Maliens de l'étranger (HCME) suite à la conférence nationale de réconciliation, après des années de dictature et d'hostilité de Bamako vis-à-vis des émigrés, marque un tournant dans la relation entre l'État malien et ses ressortissants. Avec l'officialisation de cette structure, organisation faîtière des associations de la diaspora malienne, l'État acte sa reconnaissance et légitime le rôle des migrants dans le développement du pays. Elle est représentée dans tous les pays où les émigrés maliens sont organisés, à travers les Conseils de base des Maliens de l'étranger (CBME) au nombre de soixante-six en 2018. De son côté, le HCME reconnu d'utilité publique est subventionné par l'État malien depuis 2010, avec une ambivalence quant à son autonomie vis-à-vis de Koulouba³⁰. Les premières années de fonctionnement du HCME ont été sereines, jusqu'à ce que des tensions interpersonnelles au niveau de la présidence se fassent jour et aboutissent à l'éclatement. En 2015, une association parallèle, indépendante de l'État, est créée par des dissidents. Le Conseil supérieur de la diaspora malienne (CSDM) est représenté dans quarante-sept pays en 2019. Ces deux structures, dont les missions sont identiques, cherchent à mobiliser la diaspora malienne à travers le monde. Le CSDM de son côté s'est davantage mobilisé sur un dossier mis entre parenthèses depuis 1993, celui de la représentation des Maliens émigrés à l'Assemblée nationale, et remis à l'ordre du jour à l'occasion du dialogue national de 2019³¹. Alors que l'État malien a été réticent à accorder cette place à la diaspora parmi les institutions nationales, il s'illustre par une politique migratoire reflétant d'autres ambiguïtés, entre critique et soutien à sa diaspora.

La Politique nationale de migration du Mali (PONAM) adoptée en 2014 consacre un de ses axes à la valorisation des capacités de la diaspora au développement national. Parmi les actions majeures réalisées sont citées la « réalisation de travaux de capitalisation des expériences et des pratiques de la diaspora malienne dans le cadre de la décentralisation au Mali ; conception d'outils d'appui aux politiques publiques favorisant la prise en compte des acteurs de la diaspora dans le développement ; réalisation de projets d'investissement avec la diaspora ». Plus loin, le texte souligne que « la non-appropriation de la PONAM et son plan d'actions par les acteurs du domaine de la migration notamment

30 La colline de Koulouba à Bamako est le quartier qui accueille la présidence de la République.

31 Dans un contexte de crise postélectorale (élection présidentielle de 2018), le Dialogue national inclusif a pour objectif d'accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix et aboutir à des réformes institutionnelles et constitutionnelles. Il s'agit d'échanger sur les préoccupations des Maliens, d'aborder les réformes institutionnelles et s'approprier l'accord pour la paix et la réconciliation de 2015. Il a débuté le 7 octobre 2019 et s'est terminé le 20 décembre 2019, après une série de concertations au niveau communal, local (cercles) et régional. Des concertations dans les ambassades et les consulats ont aussi été organisées afin d'impliquer la diaspora malienne.

les Collectivités Territoriales et la diaspora reste à faire »³². Si l'État malien a toujours été attentif à la question migratoire, avec crainte puis bienveillance, la crise majeure que traverse le pays, s'est cristallisée sur ce sujet. Comme le soulignent Gary-Toukara (2013) et Soukouna (2020), le refus de l'État malien de signer les accords de « gestion concertée des flux migratoires » durant la période 2006-2010 participe d'une résistance face aux prescriptions françaises et européennes sur les migrations. Et de préciser que cette résistance est particulièrement le fait des mouvements diasporiques et d'associations se mobilisant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Mais la suspicion est revenue et les relations entre les autorités nationales et les Maliens de l'extérieur sont de plus en plus tendues (Feldman *et al.*, 2020). En témoigne la Cité « d'accueil » des Maliens de l'extérieur construite en 2018 à Bamako, à la fois siège du HCME et centre d'accueil et d'hébergement pour des émigrés de retour (capacité de 200 places). Elle a pour objectif de favoriser la réinsertion des migrants de retour, le retour étant devenu une « priorité pour les autorités maliennes inscrite comme le troisième axe stratégique de la PONAM » (Keita et Maïga, 2022 : 12). Ces retours sont majoritairement contraints, alimentés par des expulsions massives d'Algérie et de Libye.

Ainsi, le fossé s'est creusé entre les propositions concernant le soutien à la diaspora, le maintien des populations via des politiques de développement local et la promotion des voies légales qui s'avèrent jetées aux oubliettes. La tension continue entre politisation et dépolitisation de la relation entre migration et développement rencontre donc un obstacle de taille avec la mise à l'agenda global de « la gestion des migrations ». Au Mali, le constat que dresse la diaspora est de plus en plus sombre : plus de contrôles et plus de retours forcés, pour moins de migration et moins de développement.

Conclusion

Cette lecture diachronique des transformations de la relation migration-développement au Mali a mis au centre de l'analyse une tension intrinsèque et continue entre politisation et dépolitisation par le prisme des localités. Elle s'achève sur un constat de blocage, si ce n'est de blocus. Dans un régime migratoire mondial de plus en plus inégalitaire où l'opposition simpliste des catégories est de mise, les diasporas citoyennes contre les « migrants » déterritorialisés (Nous, 2015 ; Streiff-Fénart, 2020), comment rendre compte de la complexité de cette trajectoire singulière animée par les collectifs d'émigrés de la région de Kayes qui ont cru à ce mythe si tenace du développement dont les héros seraient les individus-migrants ?

Rétrospectivement, ce lien accidenté, fait de défiance et de reconnaissance, entre les émigrés et l'État malien, puis par extension avec les élus locaux, a mis en avant non seulement leur capacité à faire le développement, mais aussi à traduire dans leur région d'origine leur spatialité particulière avec l'ouverture des territoires locaux à de multiples réseaux (associations, ONG, coopération

32 Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine, Secrétariat général, (2017) *Rapport d'évaluation à mi-parcours de la PONAM*, Bamako, p. 18.

décentralisée). Ce développement partagé et territorialisé leur a permis de se positionner comme des contre-pouvoirs à toutes les échelles, tout en se réclamant d'un engagement apolitique.

Tout au long de cette histoire, les émigrés ont été les témoins de la construction de l'État malien indépendant, de ses excès dans la dictature, de ses succès dans la démocratisation et de ses déboires dans les coups d'État des dernières années. Ils ont imaginé pour eux-mêmes un retour synonyme d'ascension sociale et travaillé à un avenir meilleur pour leur village. Reconnus comme acteurs du développement dans les années 1990, ils sont devenus des intermédiaires précieux pour l'État malien et l'État français dans les politiques publiques de développement et de coopération décentralisée. Cependant, confrontées à cette dualité permanente de la politisation-dépolitisation de la relation migration-développement, alimentée par des acteurs toujours plus nombreux aux injonctions contradictoires, les associations de migrants ont pu s'essouffler après avoir fourni des efforts considérables.

Dans la région de Kayes, la relation entre migration et développement a connu une phase d'ancrage local avec une configuration particulière, celle des « villages transnationaux » (Lacroix, 2021). Tout en étant réinvesties par des dynamiques relationnelles intervillageoises, ces localités n'en sont pas moins devenues autonomes par rapport à la rente migratoire, bien au contraire. Le bilan des associations de migrants s'est peu à peu teinté d'une critique au tournant des années 2000. Surtout, ce prisme a largement occulté les apports de la diaspora implantée ailleurs en Afrique et échappant aux injonctions du co-développement à la française (Vincent-Mory, 2021). Devenir « courtier » du développement (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993) suppose aussi de renégocier sa place au village (rapport aîné-cadet) et de poser les conditions de sa citoyenneté (sujet-acteur) face à l'État. Il apparaît que la mobilisation associative est devenue une ressource à la fois pour l'État malien et pour les migrants eux-mêmes. L'État cherche à récupérer politiquement les groupements de migrants, tandis que certains d'entre eux tirent profit du cadre associatif pour se forger un statut social et une carrière politique. Ces formes de concurrences semblent trahir les efforts des migrants qui avaient pris appui sur les pouvoirs villageois pour se préserver d'un rapport frontal à l'État.

En définitive, le chemin de l'engagement des émigrés-immigrés sous la bannière du développement a connu deux moments. Une dépolitisation en replis dans le giron des spatialités villageoises, puis une politisation en forme de contre-pouvoir face aux nouvelles entités communales, trouvant des prolongements à l'échelle nationale dans un contexte de crise politique exacerbée. Ainsi, les migrants sont des citoyens prenant part à la fabrique de l'espace politique, à condition de leur accorder une territorialité plurielle et en mouvement, dont la libre circulation est une condition essentielle (Migreurop, 2022).

Références bibliographiques

- Adams Adrian** (1977) *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, François Maspéro.
- Appadurai Arjun** (2001) *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la mondialisation*, Paris, Petite bibliothèque Payot.
- Ba Abdoul Hameth** (2007) *Acteurs et territoires du Sahel : rôle des mises en relation dans la recomposition des territoires*, Paris, ENS éditions.
- Bakewell Oliver** (2008) Keeping them in their place: the ambivalent relationship between development and migration in Africa, *Third World Quarterly*, 29 (7), pp. 1341-1358.
- Boyer Florence, Lima Stéphanie et Mounkaïla Harouna** (2022) Après le Sommet de la Valette : quelles pratiques et politiques migratoires en Afrique ?, *L'Espace Politique*, 46 (1), [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.10825>
- Bredeloup Sylvie** (2007) *La diams'pora du fleuve Sénégal : sociologie des migrations africaines*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Chauvet Lisa, Gubert Flore et Mesplé-Somps Sandrine** (2013) Transferts migratoires et démocratisation, in Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos Dirs., *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, pp. 227-241.
- Copans Jean** (1980) *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, le Sycomore.
- Coulibaly Hawa et Lima Stéphanie** (2013) Crise de l'État et territoires de la crise au Mali, *EchoGéo*, [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.13374>
- Daum Christophe** (1998) *Les associations maliennes en France. Migration, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala.
- Feldman Nehara, Lima Stéphanie et Mesplé-Somps Sandrine** (2020) *Processus migratoires et dynamiques sociales et politiques dans la région de Kayes au Mali : un nouveau regard pour de nouvelles tendances*, DIAL, 58, [en ligne]. URL : <https://dial.ird.fr/wp-content/uploads/2021/10/Dialogue-58.pdf>
- Gary-Toukara Daouda** (2023) Des caisses de solidarité aux plateformes de mobilisation. Un siècle de vie associative en France au sein des collectifs de migrants venus du Mali (ancien Soudan français), *Études de la Chaire Diasporas Africaines*, 1, pp. 1-26.
- Gary-Toukara Daouda** (2013) La gestion des migrations de retour, un paramètre négligé de la grille d'analyse de la crise malienne, *Politique africaine*, 2 (130), pp. 47-68.
- Gary-Toukara Daouda** (2010) Encadrement et contrôle des migrants par le régime militaire au Mali (1968-1991), in Stéphane Dufoux Éd., *Loin des yeux, près du cœur. Les États et leurs expatriés*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 147-162.
- Gary-Toukara Daouda** (2009) La dispersion des Soudanais/Maliens à la fin de l'ère coloniale, *Hommes & migrations*, 1279, pp. 12-23.
- Gonin Patrick, Kotlok Nathalie et Lima Stéphanie** (2013a) Entre réseaux et territoires, des mobilisations multiscales pour le développement, *Espace populations sociétés*, 2, pp. 265-278.
- Gonin Patrick, Kotlok Nathalie et Pérouse de Montclos Marc-Antoine** (2013b) *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire.

- Gubert Flore** (2019) Les migrations sont-elles un vecteur de développement ?, *Alternatives économiques*, 84, pp. 18-32.
- Gubert Flore** (2010) Pourquoi migrer ? Le regard de la théorie économique, *Regards croisés sur l'économie*, 2 (8), pp. 96-105.
- Haas Hein (de)** (2015) Des mythes tenaces, *Courrier de la planète*, 81-82, pp. 84-88.
- Institut Panos** (2001) *D'un voyage à l'autre. Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*, Paris, Karthala.
- Kane Francine et Lericollais André** (1975) L'émigration en pays Soninké, *Cahiers de l'ORSTOM*, 12 (2), pp. 177-187.
- Kayser Bernard** (1977) L'échange inégal des ressources humaines : migrations, croissance et crise en Europe, *Revue Tiers Monde*, 69, pp. 7-20.
- Keita N'Djaye Rokiatou** (1972) *Kayes et le Haut-Sénégal. Kayes et sa région*, Bamako, Éditions populaires.
- Keita Boulaye et Maïga Soumana A.** (2022) La mise en œuvre du plan d'actions de la Valette au Mali : Initiatives de dissuasion migratoire et de « réinsertion » des migrants de retour pour quel résultat ?, *L'Espace Politique*, 46 (1), [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.10900>
- Lacroix Thomas** (2021) *Villages transnationaux. Les identités de traverse*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.
- Lacroix Thomas** (2005) *Les réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politiques du territorial*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Latouche Serge** (1998) *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, Albin Michel.
- Lavigne-Delville Philippe** (1994) *Migrations internationales, restructurations agraires et dynamiques associatives en pays soninké et haalpulaar (1975-1990). Essai d'anthropologie du changement social et du développement*, Thèse en anthropologie, Marseille, EHESS.
- Le Petitcorps Colette et Desille Amandine** (2020) La colonialité du pouvoir aujourd'hui : approches par l'étude des migrations, *Migrations Société*, 4 (182), pp. 17-28.
- Leclerc-Olive Michèle** (2006) *Affaires locales. De l'espace social communautaire à l'espace public politique*, Paris, Karthala-GEMDEV.
- Leclerc-Olive Michèle** (2002) Territorialités de migrants, *L'Homme & la Société*, 1 (143-144), pp. 105-124.
- Lima Stéphanie** (2015) Migrants volontaires et migrants citoyens : les recompositions des associations de migrants originaires de la région de Kayes (Mali), *Afrique et développement*, 40 (1), pp. 119-137.
- Lima Stéphanie** (2003) *Découpage entre espace et territoire : la fin des limites ? La fabrique des territoires communaux dans la région de Kayes (Mali)*, Thèse en géographie, Université de Poitiers.
- Manchuelle François** (2004) *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960). Migrants volontaires*, Paris, Khartala.
- Mbembe Achille** (2013) *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.

Migreurop (2022) *Atlas des migrations dans le monde : libertés de circulation, frontières, inégalités*, Paris, Armand Colin.

Monsutti Alessandro (2008) Migration et développement : une histoire de brouilles et de retrouvailles, *Annuaire suisse de politique de développement*, 27 (2), [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/aspd.162>

Nouss Alexis (2015) *La condition de l'exilé. Penser les migrations contemporaines*, Paris Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

OCDE-CSAO (2014) *Un atlas du Sahara-Sahel. Géographie, économie et insécurité*, Paris, Éditions OCDE.

Olivier de Sardan Jean-Pierre et Bierschenk Thomas (1993) Les courtiers locaux du développement, *Bulletin de l'APAD*, 5, [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.3233>

Pécoud Antoine (2017) De la « gestion » au contrôle des migrations ? Discours et pratiques de l'Organisation internationale pour les migrations, *Critique internationale*, 3 (76), pp. 81-99.

Pécoud Antoine (2014) *Depolitising Migration*, Londres, Palgrave Macmillan.

Pollet Éric et Winter Grace (1971) *La société soninké*, Bruxelles, Presse de l'Université de Bruxelles.

Portes Alejandro (1999) La mondialisation par le bas, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129 (1), pp. 15-25.

Quiminal Catherine (2005) Émigrés, Immigrés, de l'associatif au politique, *Tumultes*, 1 (24), pp. 91-110.

Quiminal Catherine (1991) *Gens d'ici, gens d'ailleurs : migrations Soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgeois.

Raynaut Claude (1997) *Sahels. Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, Paris, Karthala.

Retailé Denis (2011) Du paradigme sahélien du lieu à l'espace (mondial) mobile, *L'Information géographique*, 75 (1), pp. 71-85.

Rist Gilbert (1996) *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.

Sayad Abdelmalek (1999) *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.

Simon Gildas (2008) *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin.

Sindjoun Luc (2005) *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala.

Soukouna Sadio (2020) L'État malien entre négociations et résistances dans la formulation de politiques sur les migrations, *Anthropologie & développement*, 51, pp. 69-84.

Soukouna Sadio (2019) Migrants maliens et paradiplomatie. Entre politisation et marginalisation, *Monde commun*, 2 (3), pp. 72-85.

Soukouna Sadio (2018) L'État malien sous l'influence du militantisme en faveur de la cause des migrants, in Lisa Chauvet, Flore Gubert, Thibault Jaulin et Sandrine Mesplé-Somps Dirs., *Les migrants, acteurs des changements politiques en Afrique ?*, Louvain-la-Neuve, Deboeck Supérieur, pp. 177-191.

Streiff-Fénart Jocelyne (2020) Les mots de la mobilité : les concepts des sciences sociales en regard des catégories politiques et des points de vue *émiques*, *Cahiers de l'Urmis*, 19, [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.2158>

Tarrus Alain (1992) *Les Fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan.

Timera Mahamet (1996) *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala.

Vincent-Mory Claire (2021) Inclure les diasporas ? Le cadrage de la représentation des acteurs migrants de la coopération au développement, en France et en Italie, *Les études de la Chaire Diasporas Africaines*, 5, pp. 1-48.

Stéphanie Lima

**La relation migration-développement au prisme des localités :
rétrospective d'une tension continue entre politisation
et dépolitisation au Mali**

La relation migration-développement s'est construite sur plusieurs mythes, déconstruits mais réalimentés jusqu'à présent. Mis à l'agenda global dans le milieu des années 2000, ce *nexus* s'est banalisé, masquant les chemins rugueux empruntés par les acteurs incarnant cette interrelation, pour faire advenir leur légitimité dans le champ du développement. À travers une lecture diachronique, cet article revisite cette relation au prisme des espaces locaux, les villages de départ, dans la région Kayes au Mali. Puisant sa matière dans une longue temporalité, il interroge les formes évolutives de cette relation et les dynamiques de politisation et de dépolitisation aux échelles locale et nationale. Les pratiques originales des associations de développement des migrants ont façonné des territoires particuliers, leur conférant une reconnaissance a posteriori. Après avoir revendiqué un engagement apolitique, elles sont devenues des contre-pouvoirs. Ainsi les résultats proposés éclairent la complexité et les remous politiques de la relation migration-développement, bien éloignés du tableau lisse, mis en avant par les institutions dominantes.

**The Migration-Development Relationship through the Prism
of Localities: A Retrospective of an Ongoing Tension
between Politicization and Depoliticization in Mali**

The migration-development relationship has been built on a number of myths, which have been deconstructed. Put on the global agenda in the mid-2000s, this nexus has become commonplace, masking the rough paths taken by the major players embodying this interrelationship to establish their legitimacy in the field of development. Using a diachronic approach, this paper revisits the migration-development relationship through the prism of local spaces, from the villages of departure in the Kayes region of Mali. Drawing on a long time, the article examines the evolving forms of this relationship and the dynamics of politicisation and depoliticisation at local and national levels. The original practices of migrant development associations have shaped particular territories, giving them recognition a posteriori. Having claimed to be apolitical, migrant associations have become counter-powers. The results shed light on the complexity and political turmoil of the migration-development relationship, far removed from the smooth picture put forward by the dominant institutions.

El nexa entre migración y desarrollo a través del prisma de las localidades: retrospectiva de una tensión permanente entre politización y despolitización en Malí

El nexa entre migración y desarrollo se ha construido sobre una serie de mitos, que han sido deconstruidos. Colocado en la agenda mundial a mediados de la década del 2000, este nexa se ha convertido en un lugar común, ocultando los caminos desiguales que han seguido los principales actores que encarnan esta interrelación para establecer su legitimidad. Mediante una lectura diacrónica, este artículo revisa esta relación a través del prisma de los espacios locales, las aldeas de partida, en la región maliense de Kayes. Basándose en un largo período de tiempo, el examina las formas evolutivas de esta relación y las dinámicas de politización y despolitización a escala local y nacional. Las prácticas originales de las asociaciones de desarrollo de inmigrantes han dado forma a territorios concretos, otorgándoles reconocimiento a posteriori. Las asociaciones de inmigrantes, que se proclamaban apolíticas, se han convertido en contrapoderes. Las conclusiones arrojan luz sobre la complejidad y la agitación política de la relación migración-desarrollo, que dista mucho de la imagen lisa y llana presentada por las instituciones dominantes.